



*Le Rapide*

**De la Beaurivage  
Municipalité de Saint-Gilles**

Mercredi le 21 décembre 2022

## AVIS PUBLIC

Section 1. ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR :

LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 611-22

**AUTORISER LES CLASSES D'USAGES HA, HB, HC ET HD EN ZONE H-15  
AUTORISER LES PROJETS D'ENSEMBLE DANS CERTAINES ZONES**

**À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT CI-HAUT MENTIONNÉ.**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

**QUE** le conseil municipal, suite à l'adoption par résolution numéro 2022-12-284 à sa séance ordinaire du 12<sup>ème</sup> jour du mois de décembre 2022, du projet de règlement numéro 611-22 portant sur les objets ci-haut mentionnés, tiendra une assemblée publique de consultation le 16<sup>ème</sup> jour du mois de janvier 2023 à compter de 19h30, dans la salle du conseil située au 1605, rue Principale, à Saint-Gilles, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1);

**QUE** le but du projet de règlement numéro 611-22 est principalement de modifier le règlement de zonage dans le but d'autoriser certains usages du groupe « Habitation » en zone H-15, en plus de prescrire des normes permettant les projets d'ensemble sur le territoire de la municipalité

**QUE** le projet de règlement numéro 611-22 vise la zone H-15 et que sa description est disponible au bureau municipal au 165 rue O'Hurley, à Saint-Gilles;

**QUE** le projet de règlement numéro 611-22 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**QU'**au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

**QUE** ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, au 165 rue O'Hurley, à Saint-Gilles, aux heures normales de bureau et sur le site Internet de la municipalité.

Donné à Saint-Gilles, ce 21<sup>ème</sup> jour de décembre 2022

Raynald Martel, directeur général / secrétaire-trésorier

Pour des informations concernant cet avis communiquer avec M<sup>me</sup> Claudine Fontaine, responsable de l'urbanisme et de l'aménagement au 418-888-3198.





# Municipalité de Saint-Gilles

## Offre d'emploi

### Gérant (e) de restaurant de l'aréna – des sites de restauration

La municipalité de Saint-Gilles est à la recherche d'un (une) candidat (e) pour occuper un poste de gérant(e) de restaurant d'Aréna – des sites de restauration.

#### Résumé des fonctions

Sous l'autorité de la direction des loisirs, la personne sélectionnée devra procéder aux tâches reliées au fonctionnement du restaurant de l'aréna ainsi que de tout autre éventuel dans les différents bâtiments municipaux.

#### Principales qualifications requises

- Diplôme de 5<sup>e</sup> secondaire obtenu (joindre une photocopie de celui-ci à votre candidature);

Certificat d'hygiène et salubrité, un atout;

Expérience en gestion et/ou cuisine, un atout.

Toute combinaison de formation ou d'expérience jugée pertinente sera considérée.

#### Principales responsabilités

Le (la) gérant (e) effectue toutes les tâches reliées au fonctionnement du restaurant, tels l'ouverture et la fermeture du restaurant en début et fin de saison, la prise de commandes et la préparation des repas, opérer la caisse enregistreuse, effectuer les commandes auprès des fournisseurs, prévoir l'horaire des employés, l'entretien du restaurant, les rapports de caisses hebdomadaires et toutes tâches reliées au service de restauration. Toute autre tâche demandée par son supérieur.

#### Qualités, aptitudes et exigences

- Aptitudes pour le service à la clientèle
- Disponibilité;
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Démontrer un engagement et une implication dans le milieu pour une priorisation du service à la clientèle;

#### Conditions d'emploi

Poste saisonnier à temps complet.

30 à 40 heures/semaine, de soir majoritairement du dimanche au samedi.

De septembre à avril, selon les activités de l'aréna et lors d'occasion ou d'événement municipaux, voire les besoins.

Le salaire est déterminé selon l'entente collective en vigueur de la municipalité de Saint-Gilles.

Le poste est ouvert à l'interne et à l'externe autant pour les hommes que pour les femmes.

---

Les candidatures seront reçues au bureau municipal, à l'attention de Geneviève Labonté, directrice des loisirs par intérim, jusqu'au 4 janvier 2023- 16 h 00.

Par courriel : [cmorin@stgilles.net](mailto:cmorin@stgilles.net) ou par la poste au 165 rue O'Hurley, Saint-Gilles, Qc G0S 2P0.

